

École Élémentaire Pierre Brossolette

Quartier des plans - 83136 - Garéoult

04 94 04 05 30 / 07 63 71 95 14

ce.0830881G@ac-nice.fr

Liste de fournitures scolaires

Classes de **CP**

- un cartable **sans roulettes**
- une trousse avec :
 - un crayon à papier
 - un taille-crayon **sans** réservoir,
 - une gomme,
 - une paire de ciseaux,
 - un gros bâton de colle,
- une trousse de crayons de couleurs (la mine des crayons de qualité inférieure se casse rapidement et il n'est plus possible de les tailler)
- une trousse de feutres
- Une ardoise et un chiffon pour effacer.
- Un porte-vue de 120 vues minimum
- Un **agenda** avec les jours et les mois écrits **en français** (pas de cahier de texte)
- Une pochette à rabats avec des élastiques
- Un tablier ou un vieux t-shirt à manches longues



- un feutre d'ardoise,
- une règle rigide en plastique de 20 cm,
- un stylo bleu (pour plus tard),
- un stylo vert



Chers parents, votre enfant entre en CP. Il va apprendre les bases du métier d'élève. Nous vous conseillons, pour l'aider au mieux, de privilégier du matériel de qualité plutôt que des fournitures « gadget » à l'effigie de personnages de dessin animé. Ce choix, permettra à votre enfant de travailler plus facilement et ne coûte en général pas plus cher.

Pour l'apprentissage de l'écriture, les crayons de forme triangulaire sont très pratiques (cf images). Ce genre de fournitures se trouve facilement dans des enseignes spécialisées en papeterie. Dans tous les cas, veillez à la qualité du crayon pour éviter qu'il ne s'abîme très vite et facilite le travail de votre enfant. Le taille-crayon classique en métal est également très bien.

Nous vous conseillons également de faire un stock important de colle et de feutres d'ardoise.

Matériel coopératif

- * 1 ramette de 500 feuilles blanches A4 80 g
- * 2 boîtes de mouchoirs en papier

Tous les livres doivent être recouverts et tout le matériel individuel doit être étiqueté au nom de l'élève.

Le matériel est à renouveler si besoin en cours d'année.

Un complément pourra vous être demandé à la rentrée par l'enseignant.

- Tenue de sport obligatoire : des chaussures de sport (paire de baskets)
- Attestation d'assurance "Responsabilité civile + individuelle accident"

Rentrée des classes, le m a r d i 1^{er} septembre 2026 à 8h40.